

Avis de constitution

SOCIETE « EMINENTIA PROJECTS SARL »

Siège ABIDJAN MARCORY EECI LOT 10-03-164 EN
FACE DE CORIS BANK, Lot 10-03-164, Ilot Nd

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/12/2025 , et enregistrés au CEPICI le 17/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EMINENTIA PROJECTS SARL »

Objet : Société a pour objet, tant en COTE D'IVOIRE qu'à l'étranger :

- ACHAT, VENTE ET IMPORT-EXPORT DE PRODUITS AGRO - ALIMENTAIRES

(RIZ) ;

- ACHAT ET VENTE DE PRODUITS BTP (BACHE NOIRE, TMT FER A

BETON) ;

- ENERGIE SOLAIRE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et

immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter

l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN MARCORY EECI LOT 10-03-164 EN
FACE DE CORIS BANK, Lot 10-03-164, Ilot Nd

Dirigeant(s) M CHOUDHARY ANKUR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00109 du 07/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00882/GTCA/RC/2026 du 07/01/2026

